

St-Phi Actu'

www.saintphilibert-21.fr



Janvier



2016



Vœux de la Municipalité

Monsieur le Maire et son équipe municipale



*Vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2016
et vous convient le samedi 9 janvier à 17 h 30
à la salle communale du Temps Libre.*

*Un moment de convivialité entre amis et voisins pour se souhaiter
une belle et heureuse année.*

Téléthon
2015

L'Association « Les Lutins de St-Phi » communique :

*Suite à l'organisation du loto cette année,
les Lutins ont reversé au Téléthon la somme de 350 euros !!
Un grand merci pour leur générosité.*



*Recensement de la commune de Saint-Philibert
du 21 janvier au 20 février 2016*

Agent recenseur : Corinne Guionneau de Saint-Philibert





Décisions du conseil municipal
du lundi 14 décembre 2015

Acquisition réserve foncière : Au vu des taux d'intérêts bancaire très bas actuellement, le conseil municipal a souhaité conserver ses fonds libres et emprunter à un taux de 1,55% sur 10 ans auprès de la Banque Populaire



La commune de Saint-Philibert est solidaire de l'action menée par les « Restaurants du cœur » et participe à l'opération nommée « Cœur de Villages ».

C'est ainsi qu'une collecte aura lieu **le samedi 30 janvier 2016**
salle du temps libre de 9 h 00 à 11 h 30.

Les Restos du cœur ont besoin :

Épicerie : café, lait, pâtes, riz, sucre, farine, huile, confiture, biscuits ...

Conserves : haricots, petits pois, sardines, plats cuisinés ...

Hygiène : savon, dentifrice, brosses à dents, shampoing, mousse à raser, rasoirs ...

Produits bébés : petits pots, lait en poudre 1er et 2^{ème} âge, hygiène, couches ...

Merci d'avance à toutes et à tous.

« Pour vous éviter d'aller en déchèterie »
à compter du 9 janvier 2016

ouverture d'une plateforme de déchets verts
à Saint-Philibert (réservée uniquement aux habitants)

anciennement décharge. ouverture uniquement le samedi de 0 h 00 à 17 h 00

Seront autorisées UNIQUEMENT les tailles de haies,
d'arbustes, d'arbres et branchages !!!

Sont interdits et réservés au compostage les fruits, légumes, tontes, et déchèteries gravats, pots en plastique ...



Il nous a été signalé que des « crottes de chiens » jonchaient le terrain dédié spécifiquement aux jeux des enfants, près du lavoir et du tennis

Il est demandé au(x) propriétaire(s) du(es) chien(s) de veiller à ramasser ces déjections pour des conditions de bonne hygiène et de propreté des lieux d'amusements.

Merci !

